

La Commission nationale du débat public (CNDP) et la concertation

Cette enquête menée en novembre 2013 initie une démarche de réflexion de l'Institut de la Concertation sur le rôle de l'Etat dans l'appui aux démarches de concertation et de participation citoyenne.

63 réponses traitées
Partie 1 - questions fermées

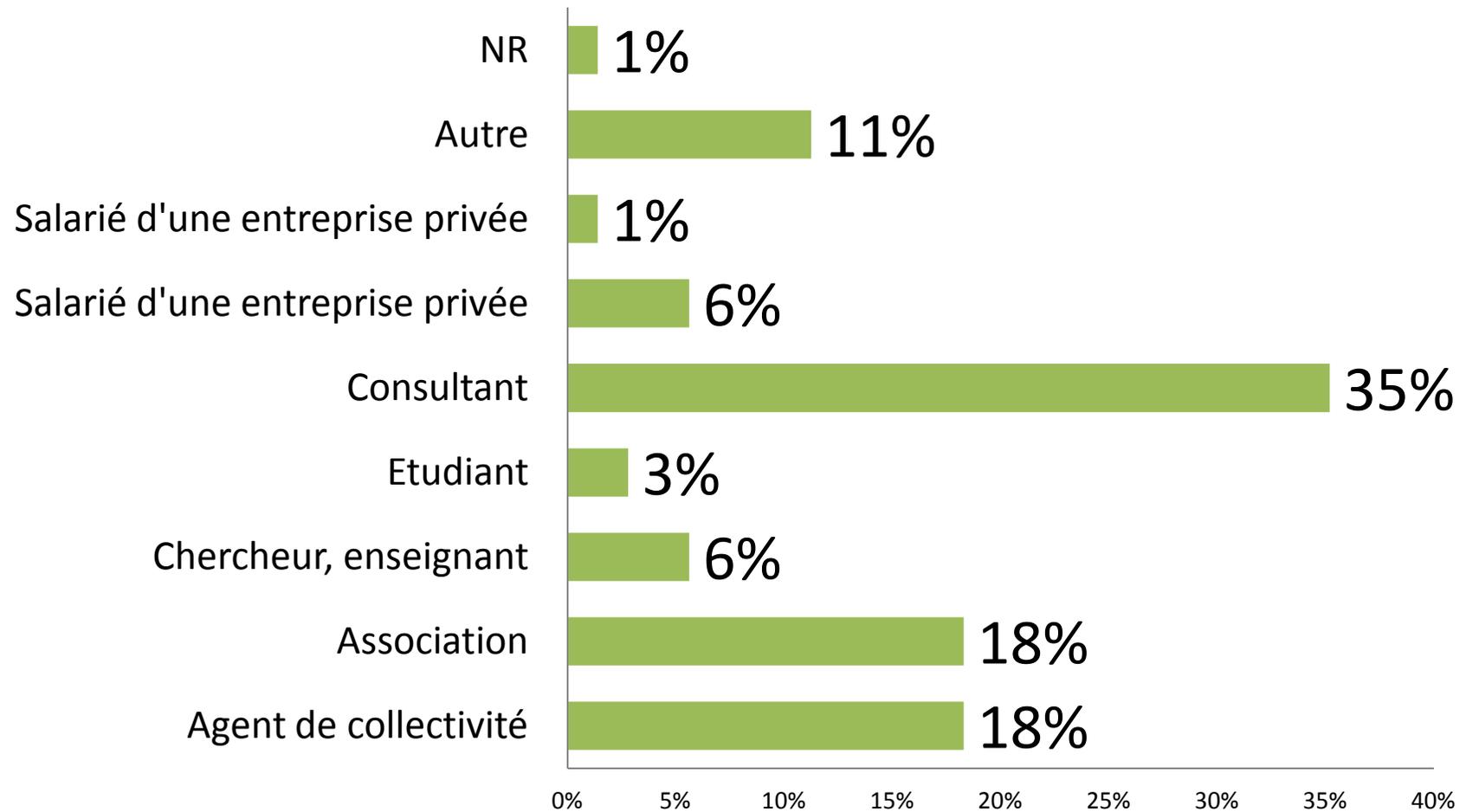


L'institut de la Concertation est **un réseau national dédié à la concertation**, un lieu de débat et de réflexion ouvert à tous ceux qui, dans l'exercice de leur **activité professionnelle, militante ou électorale**, se posent la question de **l'amélioration et de la diffusion des pratiques de concertation**.

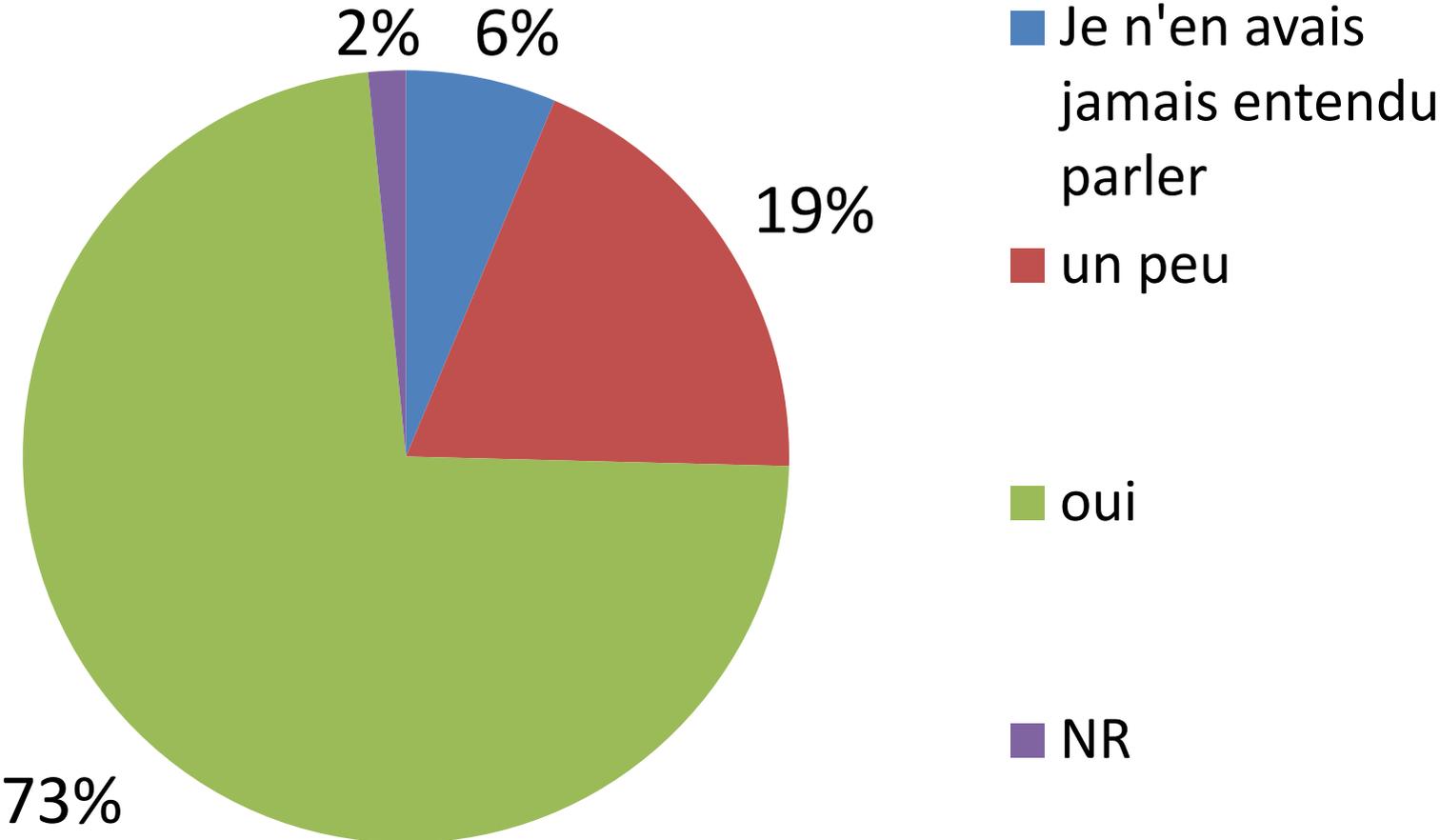
Près de **500 membres** participants en France



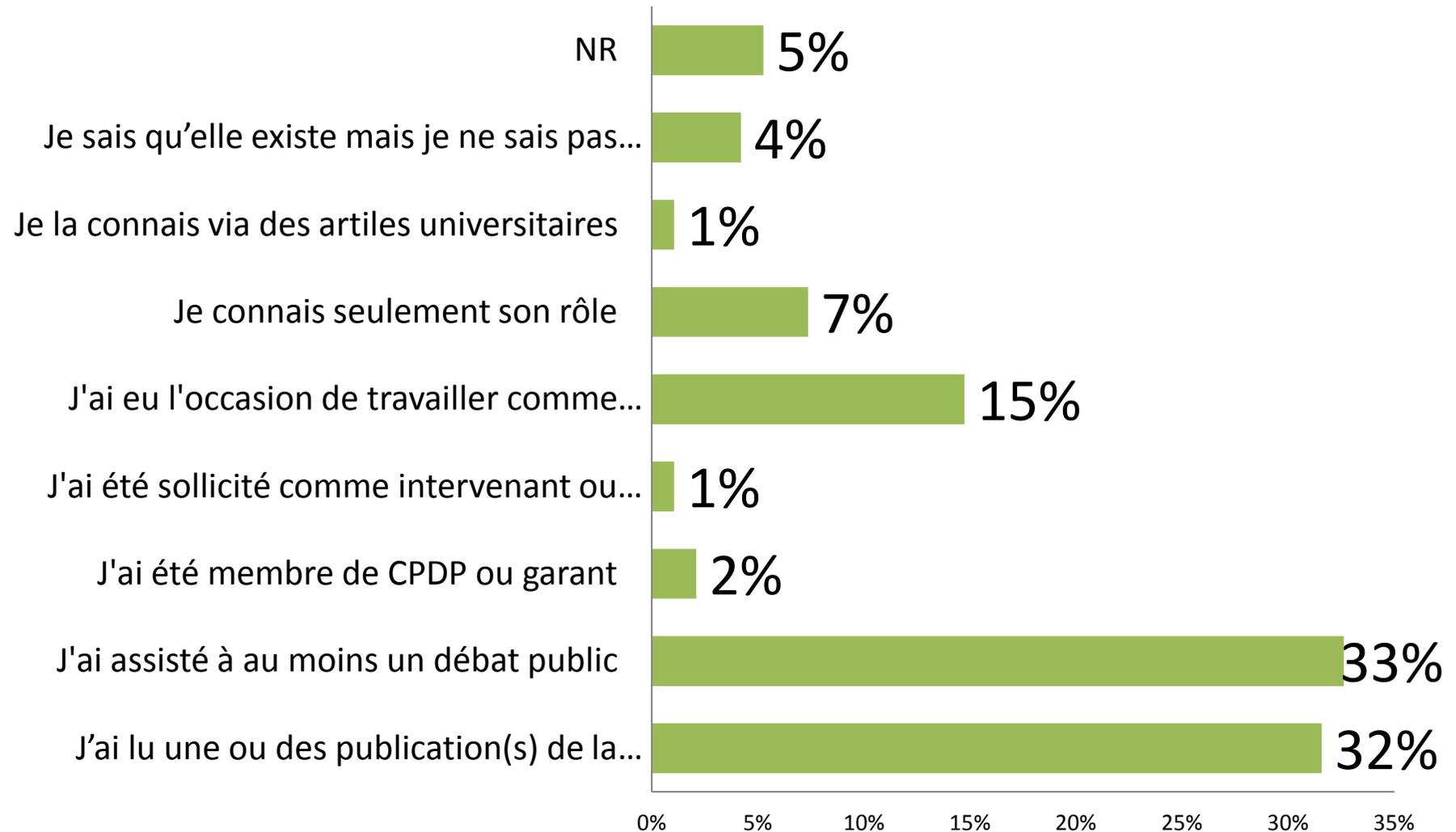
Qui sont les répondants ?



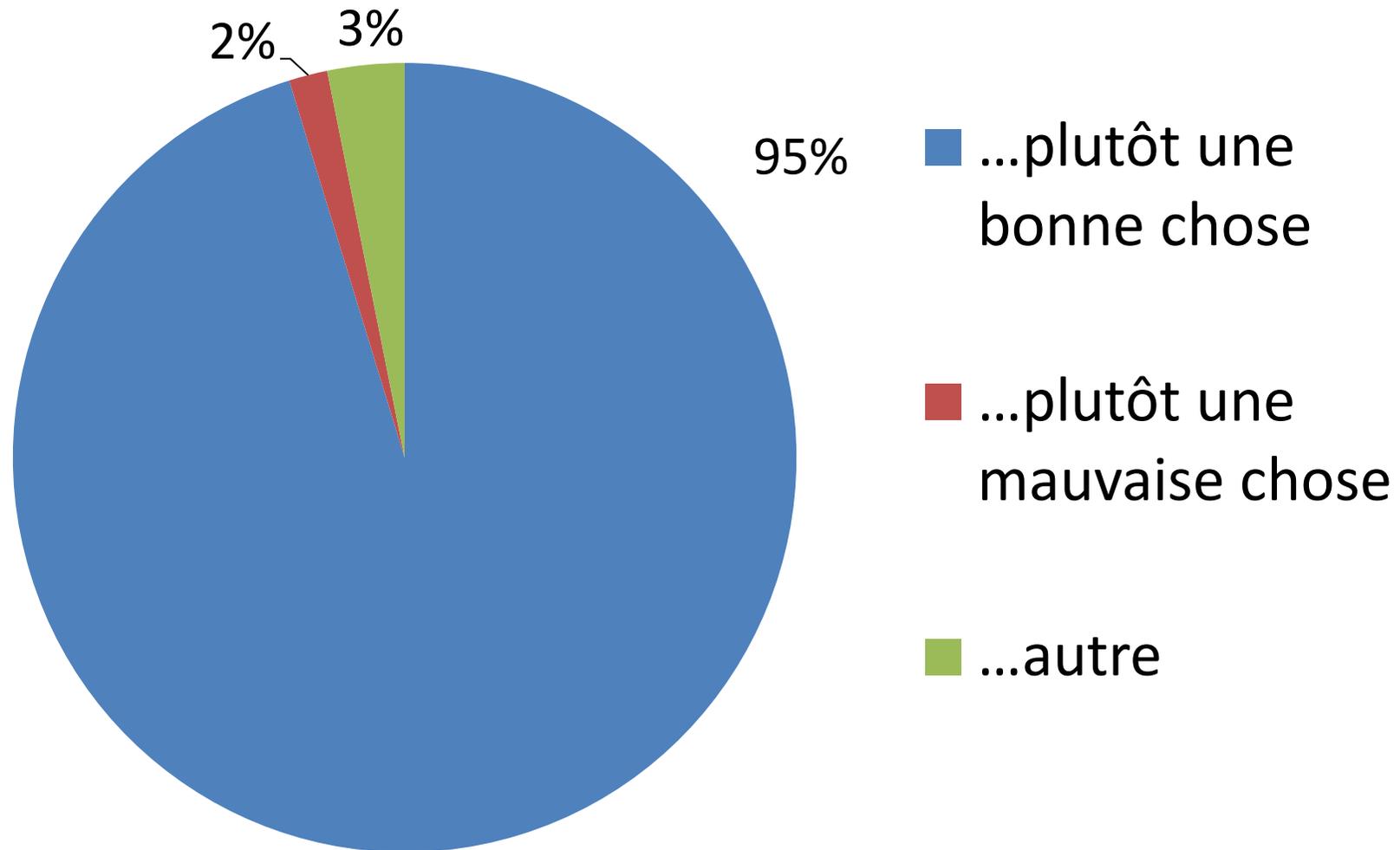
Connaissez-vous la CNDP ?



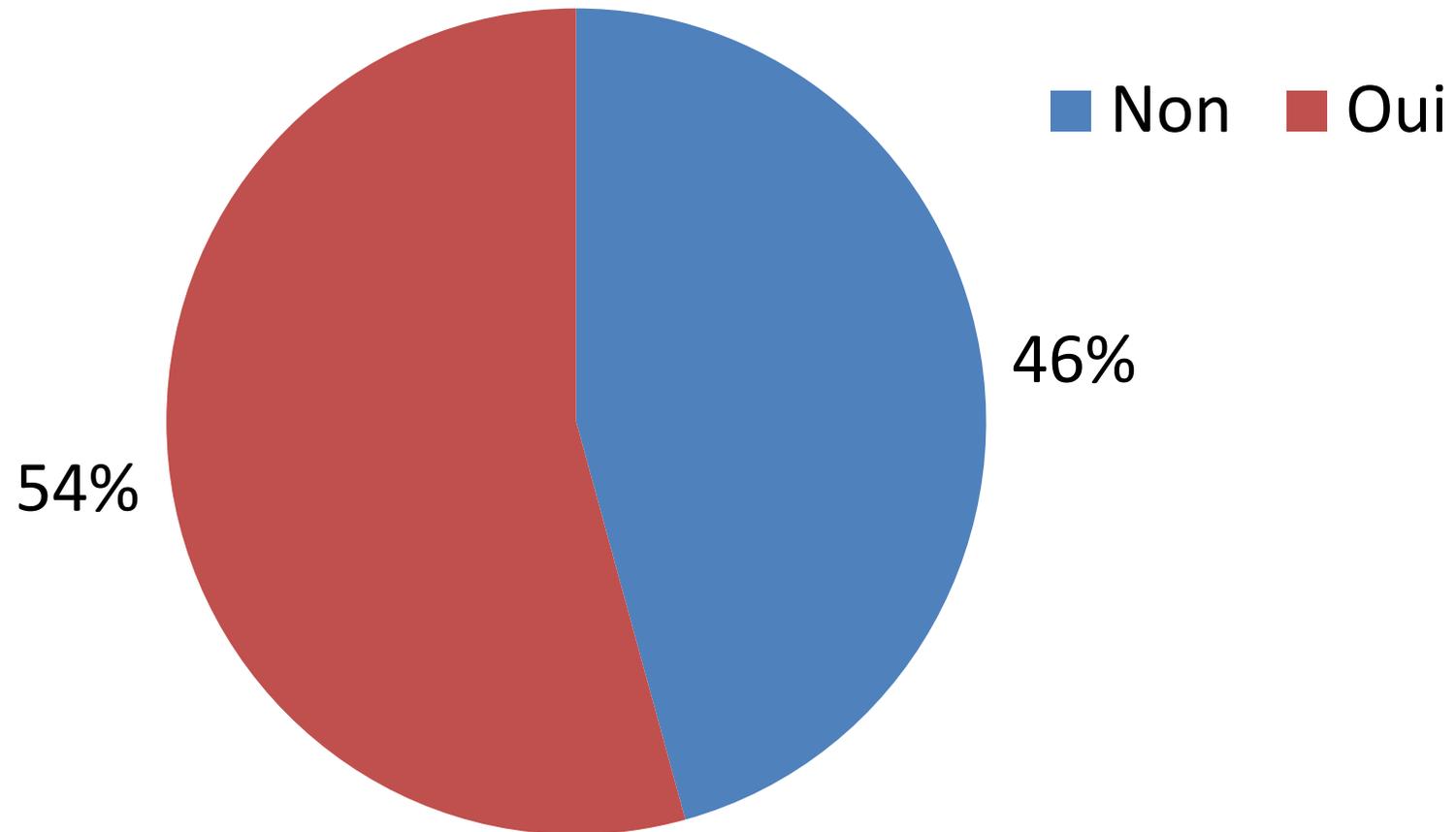
Comment connaissez-vous la CNDP ?



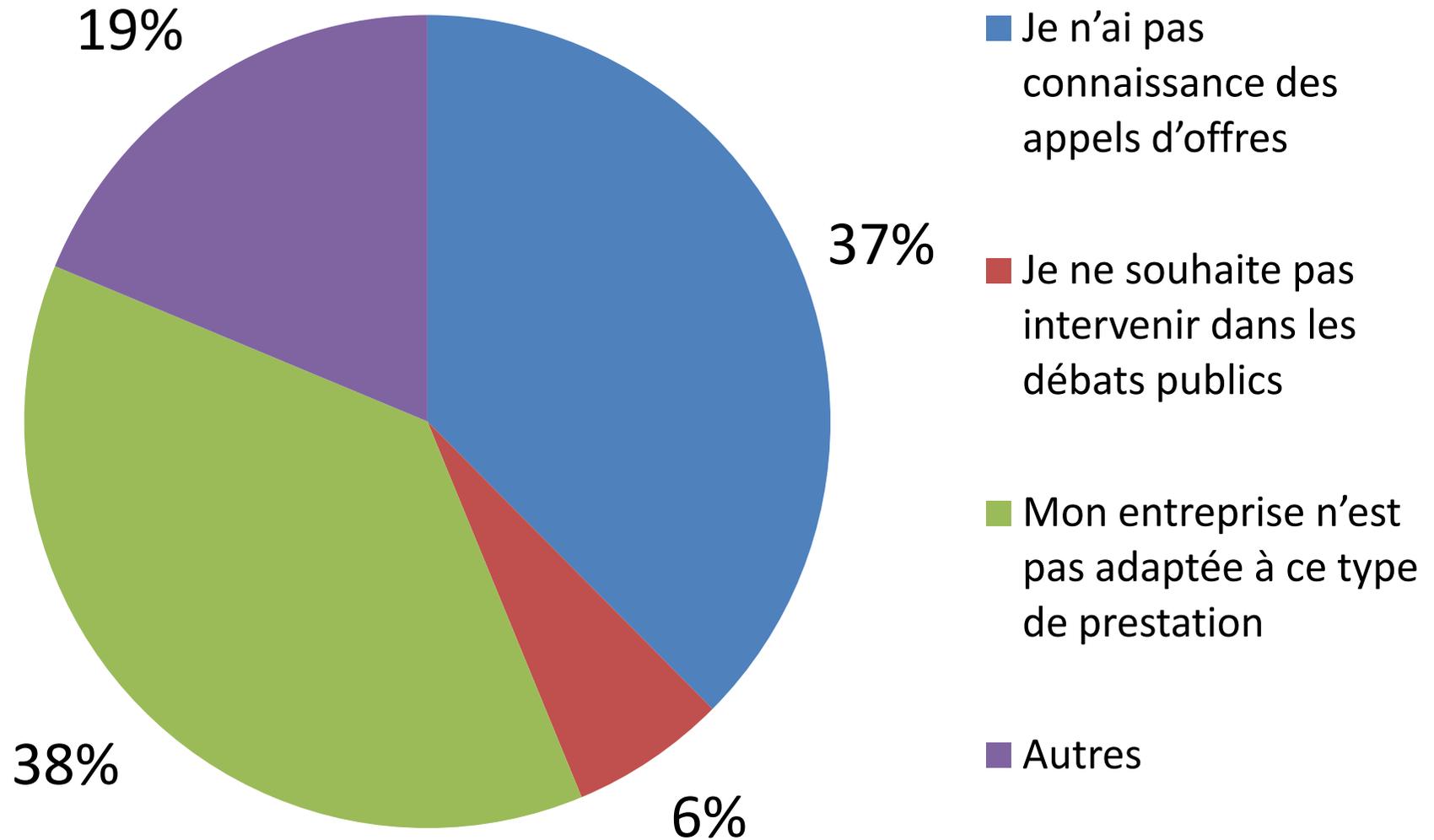
La création de la CNDP est-elle...



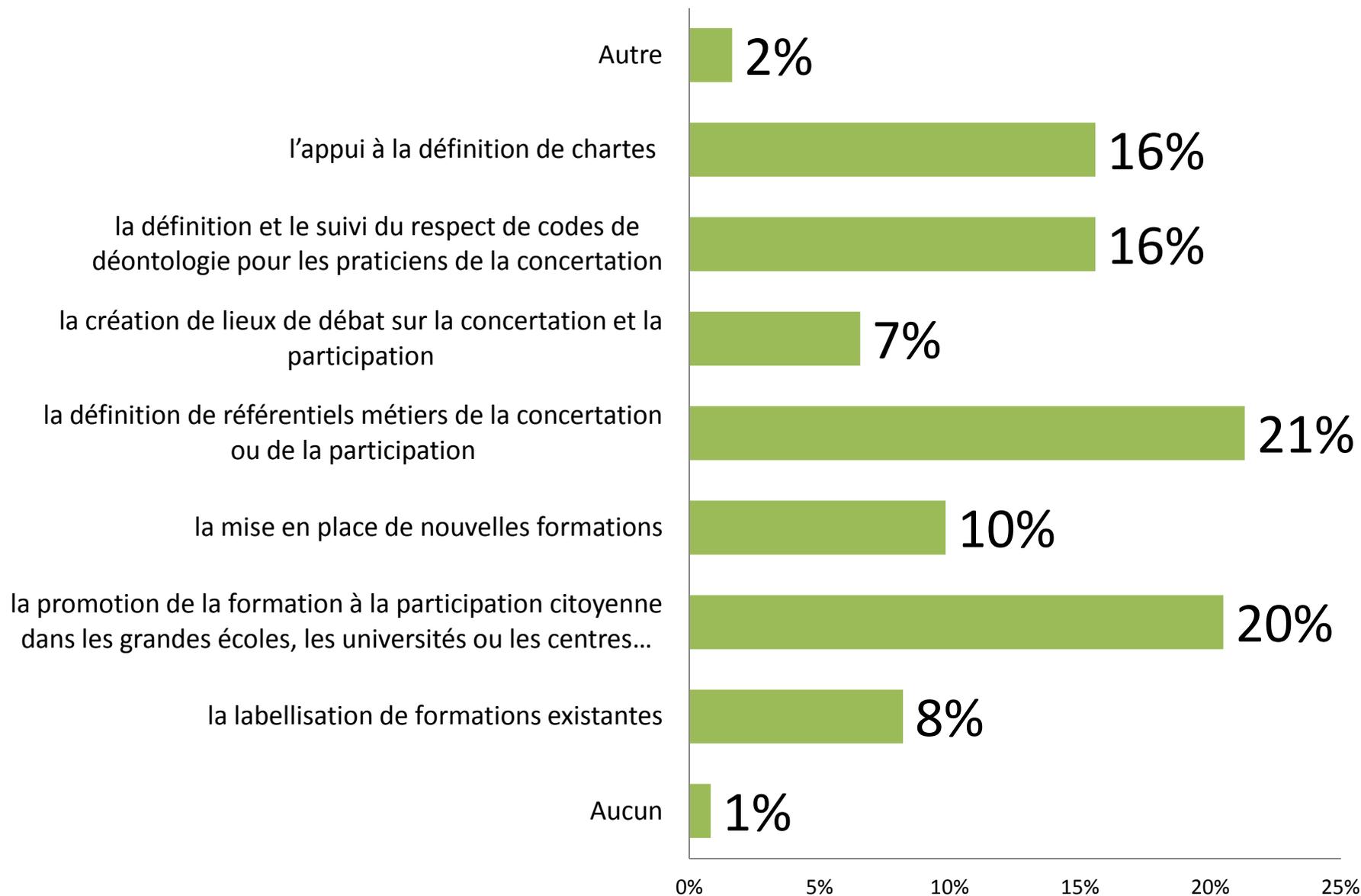
Consultants ayant envisagé d'être ou ayant été prestataires de la CNDP



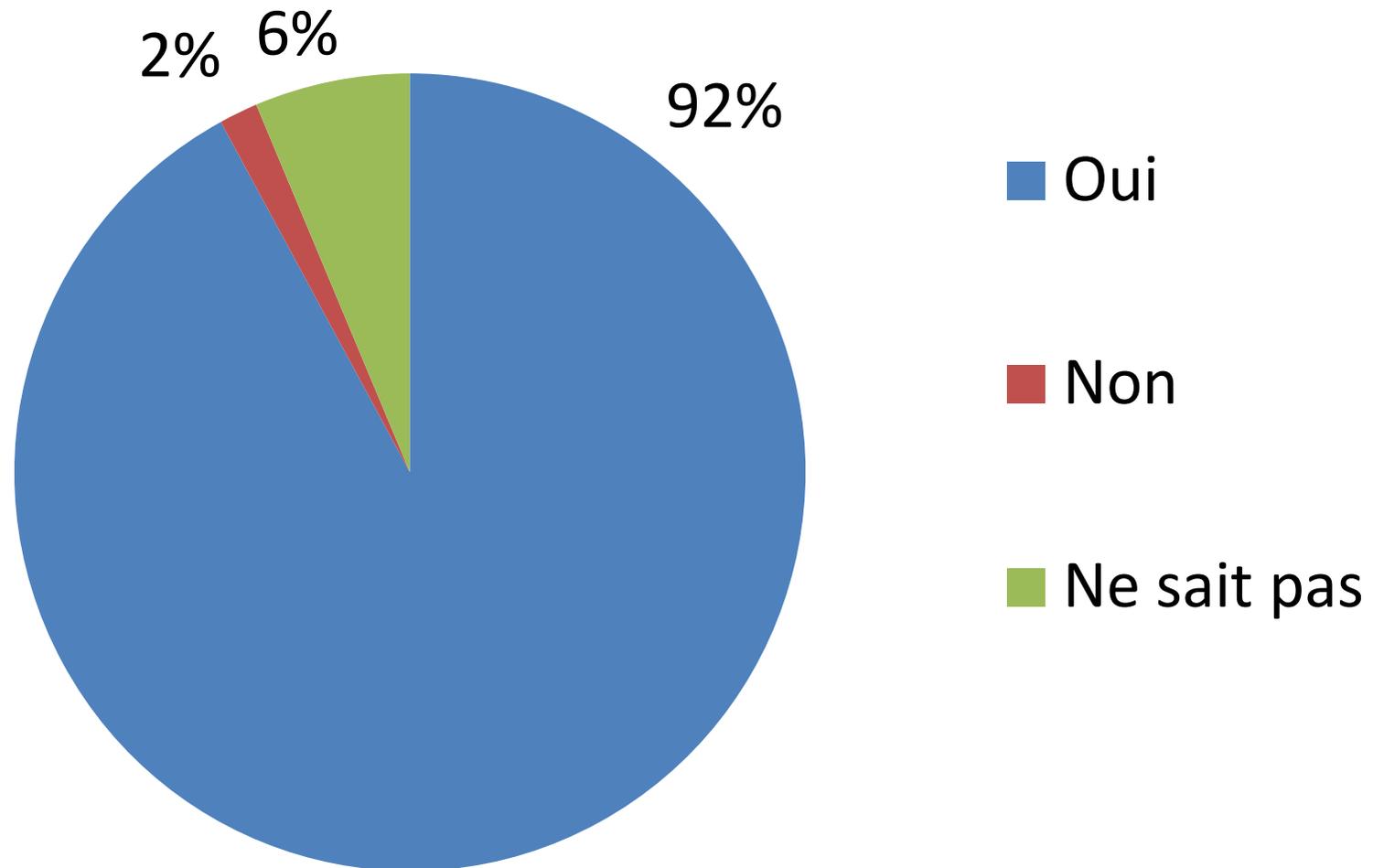
Si non, pourquoi ?



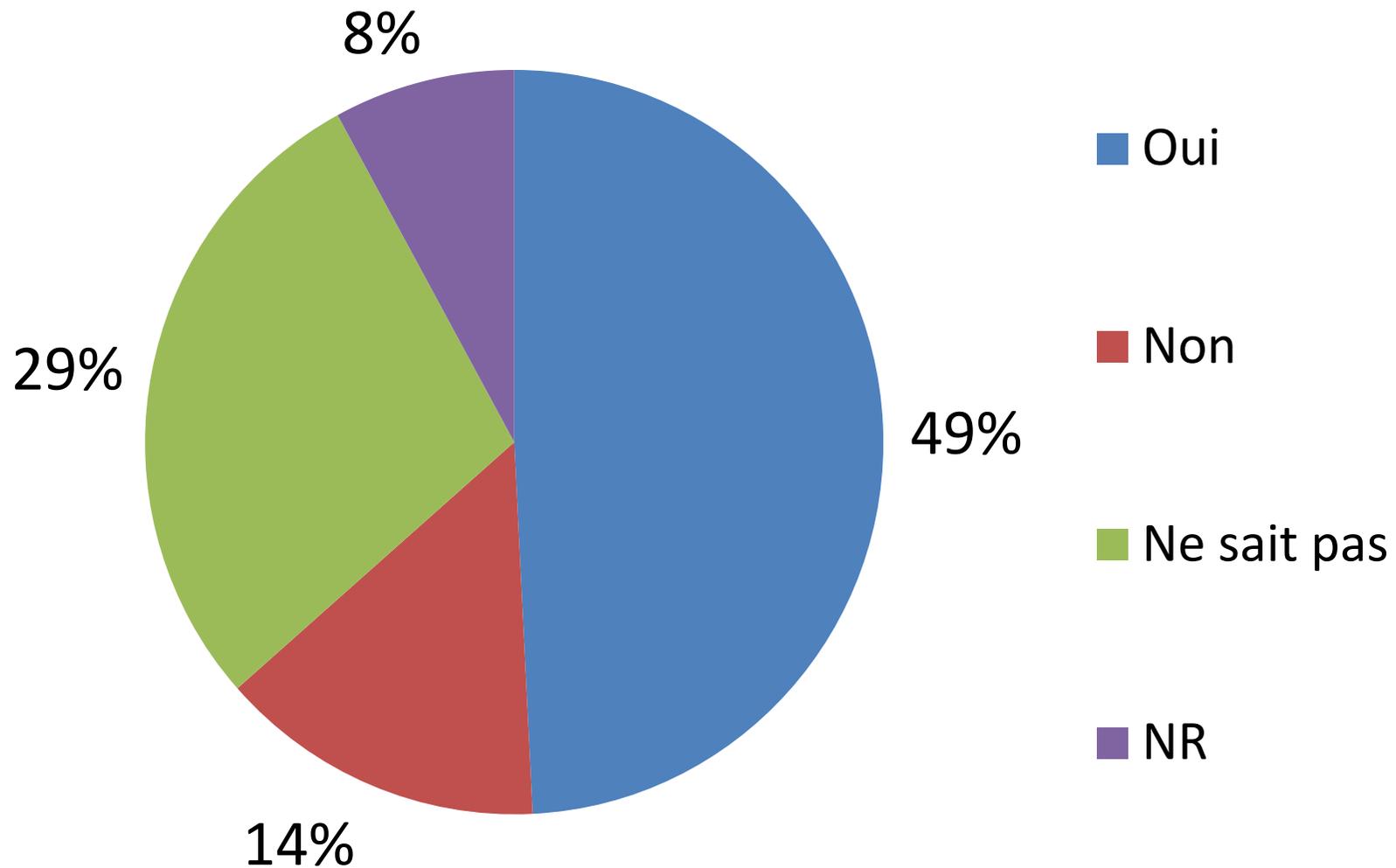
Rôle attendu de la CNDP



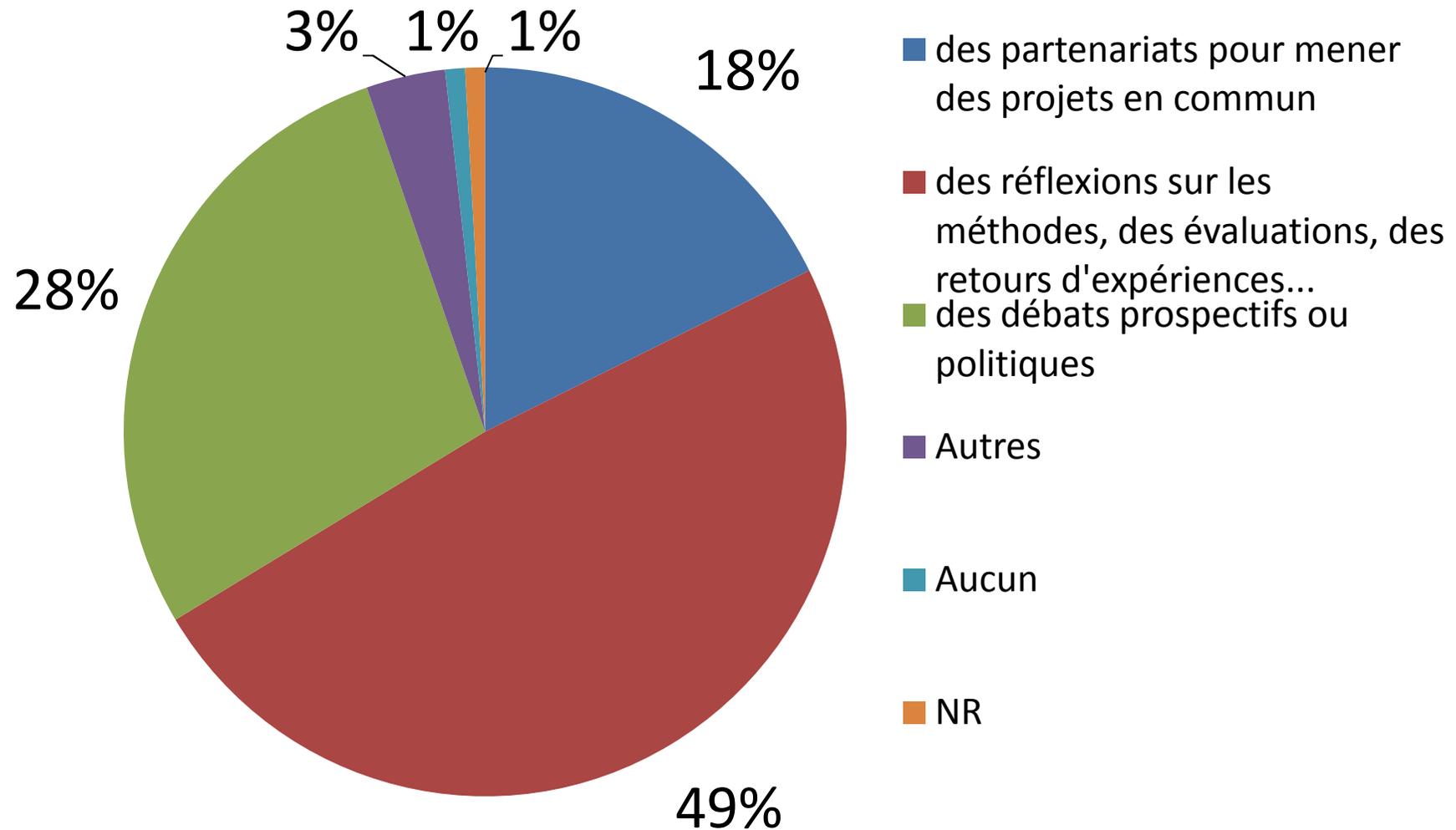
La CNDP doit elle jouer un rôle dans l'amélioration des pratiques de concertations des pouvoirs publics ?



La CNDP doit-elle jouer un rôle dans l'amélioration des pratiques de concertation des consultants et prestataires ?



L'Institut de la Concertation doit-il établir des relations de travail avec la CNDP ?



Le questionnaire

1. Connaissez-vous la CNDP ? Si oui, comment la connaissez-vous ?
2. Si vous avez répondu "oui" ou "un peu", comment la connaissez-vous ?
3. Pour vous, quel rôle principal joue aujourd'hui la CNDP dans le champ de la concertation en France ?
4. La CNDP est une institution créée par l'Etat pour mettre en œuvre des débats publics sur de grands aménagements. Pour vous, avoir créé une institution dans ce domaine, est-ce :
5. Pour les consultants : avez-vous déjà envisagé d'être (ou avez-vous été) prestataire dans un débat public ?

Si non, pourquoi (plusieurs réponses possibles)

6. Quel rôle attendez-vous de la CNDP en matière de professionnalisation du champ de la concertation et de la participation en France (plusieurs réponses possibles) :
7. Plus généralement, pensez-vous que la CNDP doive jouer un rôle dans l'amélioration des pratiques de la concertation des pouvoirs publics (Etat, collectivités)

Pouvez-vous préciser votre réponse ?

8. Pensez-vous que la CNDP doive jouer un rôle dans l'amélioration des pratiques de la concertation des consultants et prestataires ?

Pouvez-vous préciser votre réponse ?

9. Pensez-vous qu'un réseau de praticiens comme l'Institut de la Concertation doive établir des relations de travail avec la CNDP (plusieurs réponses possibles)

Précisez éventuellement vos réponses.

10. Quelles propositions souhaiteriez-vous faire à la CNDP ?
11. Selon vous quels sont les principaux chantiers pour la CNDP à l'avenir ? Merci de préciser vos suggestions :
12. Qui êtes-vous ?